



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Turquie

Question écrite n° 105546

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la propagation en Europe de la fièvre Crimée Congo. En effet, les informations parvenues récemment de Turquie sur les décès (onze) occasionnés par cette maladie transmise par des tiques, sont assez inquiétantes et ont d'ailleurs semé un vent de panique dans la population turque. D'autant plus qu'il n'existerait pas actuellement de traitement pour cette maladie causée par un virus cousin de celui d'Ebola. Il lui demande donc de lui préciser la position des autorités françaises face à cette épidémie en Turquie.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105546

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10254